

ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAL

Les membres du conseil communal se réuniront le **16 décembre 2024** en la salle des séances à l'Hôtel de Ville, pour délibérer sur les objets suivants :

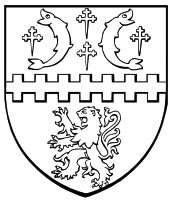
ORDRE DU JOUR

Séance à huis clos (14.30 heures)

1. Personnel communal
 - 1.1. Réduction de la durée de la période d'initiation d'une employée communale – décision.
 - 1.2. Prolongation du service provisoire d'un fonctionnaire communal - décision.
 - 1.3. Promotion d'une fonctionnaire communale – décision.
 - 1.4. Démission volontaire d'une fonctionnaire communale – décision.

Séance publique (14.45 heures)

2. Communications du collège des bourgmestre et échevins.
 3. Administration générale : Allocation d'une aide financière au profit des victimes des inondations dans la région valencienne en Espagne - décision.
 4. Enseignement musical : Convention cadre portant sur l'enseignement musical des élèves de la commune de Sanem – décision.
 5. Personnel
 - 5.1. Création d'un poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service patrimoine communal et logement du département technique - décision.
 - 5.2. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) dans le groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service patrimoine communal et logement du département technique - décision.
 - 5.3. Création d'un poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service patrimoine communal et logement du département technique - décision.
 - 5.4. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) dans le groupe de traitement B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service patrimoine communal et logement du département technique - décision.
 - 5.5. Création d'un poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service du secrétariat du département technique - décision.
 - 5.6. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) dans le groupe de traitement A2, sous-groupe administratif, pour les besoins du service du secrétariat du département technique - décision.
 - 5.7. Création d'un poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité A2, sous-groupe éducatif et psycho-social, pour les besoins du service des maisons relais - décision.
 - 5.8. Création d'un poste de fonctionnaire communal (m/f) dans le groupe de traitement A2, sous-groupe éducatif et psycho-social, pour les besoins du service des maisons relais - décision.
 - 5.9. Création d'un poste de salarié (m/f) à tâche intellectuelle dans la carrière C6 de l'éducateur gradué / de l'assistant social / du pédagogue curatif / du psychomotricien / de professions socio-éducatives avec bachelor pour les besoins des maisons relais - décision.
 - 5.10. Création d'un poste de salarié (m/f) à tâche intellectuelle dans la carrière C6 de l'assistant social / hygiène sociale pour les besoins du service médico-socio-scolaire - décision.
-



- 5.11. Création d'un premier poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service du secrétariat général - décision.
- 5.12. Création d'un second poste d'employé communal (m/f) dans le groupe d'indemnité B1, sous-groupe administratif, pour les besoins du service du secrétariat général - décision.
- 5.13. Création et suppression de divers postes - décision.
6. Affaires sociales
 - 6.1. Création de deux postes d'assistant social (m/f) par l'Office social – avis.
 - 6.2. Organisation des après-midis de loisirs « Vakanzaktioun » et occupation d'étudiants (m/f) dans les différentes Maisons Relais pendant les vacances d'été 2025 - décision.
7. Environnement
 - 7.1. Programme d'action annuel pour l'exercice 2025 du syndicat SICONA Sud-Ouest – décision.
 - 7.2. Avant-projet de règlement grand-ducal déclarant zone protégée d'intérêt national sous forme de réserve naturelle et de corridor écologique, la zone « Tételbiérg / Fond-de-Gras » sise sur les territoires des communes de Differdange et de Pétange – avis.
8. Propriétés
 - 8.1. Rectification des limites territoriales entre les communes de Käerjeng et de Pétange – décision.
 - 8.2. Contrat de bail relatif à la location d'un appartement sis à Pétange, rue Jean-Baptiste Gillardin n°10, avec Mme Margot Kauffmann – décision.
 - 8.3. Acte concernant l'acquisition d'un terrain avec dépendances sis à Pétange, lieu-dit « Rue de l'Eglise », de la part des conjoints M. Adolphe Anen, Mme Joëlle Fonck, M. Patrick Fonck et M. Joël Miltgen – décision.
 - 8.4. Acte concernant l'acquisition de bureaux avec emplacements extérieurs dans la copropriété « Résidence Romana », de la part de l'association « Le Foyer de la Femme ASBL » – décision.
9. Urbanisation
 - 9.1. Taxe de participation aux équipements collectifs : octroi du tarif réduit pour la création de cinq unités d'habitation à caractère social par le Fonds du Logement – décision.
 - 9.2. Demande de lotissement / morcellement de la part de la société PRL SARL en vue du lotissement/morcellement de terrains bâtis sis à Rodange, rue Joseph Philippart n°58, 60, 62, 66 et 68 - décision.
 - 9.3. Projet d'aménagement particulier « nouveau quartier » concernant des fonds sis à Rodange, au lieu-dit « Op Hëlprécht » - décision.
10. Budget rectifié et budget : Discussions et appréciations des conseillers communaux - réponses du collège des bourgmestre et échevins.

Ainsi arrêté à Pétange, le 4 décembre 2024
Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le secrétaire,

Le bourgmestre,